

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mercredi 5 avril 2023

DEL_20230405_17

Nombre de Conseillers

En exercice

De présents

De votants

29

18

24

L'an deux mille vingt-trois, le cinq avril,

Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Etaient présents :

Claude AUFORT - Dominique MAHE-VINCE - Jean-Louis LELIEVRE
Gilles BRIAND - Laurence FREMINET - Hervé MORICE - Emilie CORDIER
Denis ROULAND - Myriam LEROUX (départ à 20h30)
Stéphanie BURNEL - Eric MEIGNEN - Cécile OLIVIER - Benoît PICHARD
Laurence DUPONT - Jessica NICOLAS - Jean-Pierre LE CROM
Thierno DIALLO - Didier NOUZILLEAU - Michel CONANEC
Aurélié LEGUNEHEC (départ à 20h00).

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Sébastien WAIRY a donné son pouvoir à Gilles BRIAND,
- Stanislas FONLUPT a donné son pouvoir à Emilie CORDIER,
- Yannick BEAUVAIS a donné son pouvoir à Hervé MORICE,
- Alain DESMARS a donné son pouvoir à Eric MEIGNEN,
- Aurélié LEGUNEHEC a donné son pouvoir à Michel CONANEC (départ à 20h00),
- Myriam LEROUX a donné son pouvoir à Jean-Pierre Le CROM (départ à 20h30),
-

Absents : Elodie LEBOT, Magali MACE, David PELON, Françoise HAFFRAY, Cécile NICOLAS

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le

6 avril 2023

Et que la convocation avait été faite le

29 mars 2023

Mme Cécile OLIVIER a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

1 – Bilan des acquisitions et des cessions de terrains et /ou immeubles

La loi n° 95.127 du 8 février 1995 a édicté des dispositions visant à apporter une meilleure connaissance des mutations immobilières réalisées par les collectivités territoriales.

L'article II de cette loi prévoit que les assemblées délibérantes devront débattre au moins une fois par an sur le bilan de la politique foncière menée par la collectivité qui sera annexé au compte administratif.

Les acquisitions et cessions effectuées au cours de l'exercice budgétaire 2022 (qui se sont concrétisées) sont les suivantes :

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le 17/04/2023

ID : 044-214402109-20230405-DEL_20230405_17-DE



Acte publié et certifié exécutoire le 19/04/2023

CESSIONS :

Désignation des biens terrains ou immeubles	Localisation	Références cadastrales	Origine de propriété (cédant)	Identité de l'acquéreur	Condition de la cession	Montant Euros
Terrain situé en zone UBa1 au PLU	Rue Jean Marie Perret	BM n° 85	Commune de Trignac	M. et Mme FARET	Cession à titre gratuit	-
Terrain situé en zone UIa	Chemin Noir d'Aucard	BE n° 264	Commune de Trignac	M. et Mme MEJJOT	Titre onéreux	4 290 €
Terrain situé en zone UIa	Route de Marsac	BD n° 119	Commune de Trignac	M. HERVY	Titre onéreux	7400 €
Terrains situés en zone UBa1	Route de Penhoët	BN N° 190 et 192	Commune de Trignac	M. et Mme LEDEAULT	Titre onéreux	7 980 €
Terrains situés en zone UAb1	Rue du Brivet	AZ N° 662 - 665 - 839 et 841	Commune de Trignac	MME BOISSEBOISSE et M. VAUBERT	Titre onéreux	55 411 €

ACQUISITION DE TERRAINS :

Désignation des biens terrains ou immeubles	Localisation	Références cadastrales	Origine de propriété (cédant)	Identité de l'acquéreur	Condition de la cession	Montant Euros
Cession voiries et espaces publics	Trignac RD 213	Terrains multiples	Département	Commune de Trignac	Cession gratuite	1€ + frais d'acte à charge de la ville

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,

VU l'avis de la commission Urbanisme en date du 28 mars 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE

Prend Acte.

Pour extrait conforme
Le Maire
Jaude AUFORT



Transmis à M. le Sous-Préfet le :

Reçu par M. le Sous-Préfet le :

Retour en Mairie le :

Publié ou affiché le :

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le 17/04/2023

ID : 044-214402109-20230405-DEL_20230405_17-DE

